



Bulletin de StreetNet

No. 10 Septembre 2007

Le Bulletin de StreetNet International, la fédération internationale qui a été créée pour promouvoir et protéger les droits des vendeurs et des vendeuses de rue. Adresse: N228 Diakonia Centre, 20 St Andrews Street, Durban 4001 Afrique du Sud. e-mail stnet@iafrica.com site internet: www.streetnet.org.za

Bulletin de StreetNet sur site internet <http://www.streetnet.org.za/francais/page5.htm>

Dans ce numéro:

- **Deuxième Congrès International de StreetNet International Par Pat Horn, coordinatrice de StreetNet International**
- **CUT accueille le Dialogue Politique sur le travail informel de Brasil**
- **Lutte pour la reconnaissance du travail mène vers un Mouvement Coopératif National**
- **Les vendeurs de rue se Sao Paulo revoient le nouveau projet de loi Par Luciana Itikawa**
- **MEMORANDUM sur l'approche violente de la municipalité de Sao Paulo**
- **Deuxième Congrès International - Les Résolutions**

Deuxième Congrès International de StreetNet International

Par Pat Horn, coordinatrice de StreetNet International

Le deuxième Congrès de StreetNet International s'est tenu à Atibaia, au Brésil, le 21 et 22 Août 2007. Après le Premier Congrès International qui s'est tenu à Séoul, Corée, et l'inauguration de StreetNet qui a eu lieu à Durban, Afrique du Sud, il a été convenu que ce Congrès se tiendrait en Amérique Latine. Nous avons eu beaucoup de défis, tels qu'un budget très limité après que nous n'ayons pas réussi à obtenir le montant de financement nécessaire dont nous avons besoin. Mais ultimement, le Congrès s'est terminé

avec succès. Ce qui ne serait pas possible sans la solidarité et l'assistance inestimable de CUT Sao Paulo ainsi que d'autres départements de CUT Brésil - nos hôtes au Brésil. Le Congrès était suivi par le dialogue politique, le 23 Août 2007, organisé par CUT dans leur auditoire à Bras, Sao Paulo.

SESSION D'OUVERTURE

La session d'ouverture du Congrès de StreetNet International était organisée par CUT Brésil. L'événement d'ouverture était une performance. et une production marionnette par un collecteur des déchets venant du forum centro vivo de Sao Paulo, sur la façon dont les collecteurs de déchets (catadores) du Brésil se sont organisés. Les délégués ont été accueillis par les représentants du Maire d' Atibaia, ORIT - CSI et CUT Brésil.

AMENDMENTS CONSTITUTIONNELS

Trois amendements constitutionnels ont été adoptés par la majorité de deux tiers tels qu'exigé:

- 1) Un nombre minimum de 500 membres est maintenant spécifié dans la constitution, pour les affiliés qui peuvent être acceptés par StreetNet dans l'avenir;
- 2) C'est maintenant une exigence constitutionnelle que les dirigeants élus dans StreetNet doivent être des vendeurs de rue, vendeurs de marché informel ou colporteurs, ou alors organisateurs de vendeu de rue, de marché informel et colporteurs;
- 3) Les corrections techniques exigées pour l'enregistrement de StreetNet comme Organisation à but Non Lucratif en Afrique du Sud.

RESOLUTIONS

Le Congrès a adopté les résolutions sur ce qui est suit (voir page 6-8):

1. Les travailleurs de l'économie informelle
2. StreetNet et la Lutte Contre la Pauvreté
3. VIH-SIDA dans l'économie informelle
4. Education des travailleurs dans l'économie informelle
5. Critères pour les visites d'échange
6. Création des structures régionales dans StreetNet Dû au manque du temps pour compléter la discussion, les propositions des résolutions suivantes ont été renvoyées au Conseil International.

- Sous-comité de recherche de fonds
- Privatisation des Marchés.

ELECTIONS

Les élections ont été conduites par les deux Officiers électoraux ci-après en accord avec la procédure des élections convenue:

- Flavio de Souza Gomes (CUT Sao Paulo)
- Jose del Valle (CROC Mexique) Assistés par Joon Moon (Interprète Coréen) et d'autres membres de CUT.

Les résultats des élections étaient les suivants:

PRESIDENT: Kim Heung-Hyun de KOSC, Corée

VICE-PRESIDENTE: Clarisse Gnahoui de USYNVEPID, Bénin

SECRETAIRE: Elvis Nkandu Chishala de AZIEA, Zambie.

TRESORIERE: Teresa Ak'ongo de KENASVIT, Kenya.

MEMBRES SUPPLEMENTAIRES DU CONSEIL INTERNATIONAL:

1. Luz Ysabel Maldonado Velasquez de FEDEVAL, Pérou
2. Fatou Binetou Yafa de la CNTS, Sénégal
3. Madeleine Tounkara de la CNTG, Guinée
4. Sandra Yadira Florez Jimenez de CTCP, Nicaragua
5. Shika Joshi de NASVI/SEWA, Inde
6. Juliana Afari-Brown Alliance de StretNet Ghana
7. Lameck Kashiwa de AZIEA, Zambie
8. Fundile Jalile Alliance des vendeurs de rue de la Cape de l'Est, Afrique du Sud
9. Ram Baji Rao Sharmale de NASVI, Inde
10. Manuel Sulca Escalante de FEDEVAL, Pérou
11. Peter Odhiambo Okello de KENASVIT, Kenya

CUT accueille le Dialogue Politique sur le travail informel de Brasil

Le dialogue politique sous le titre " Règlement du travail informel: Vendeurs de rue et collecteurs des déchets (Catadores)" a été accueilli par CUT-SP à Bras à Sao Paulo le 23 Août. Les vendeurs de rue de Sao Paulo, membres des affiliés de CUT et délégués au Congrès de StreetNet y ont participé.

Le Président National de CUT, Arturo Henrique de Silva Santos, a accueilli les délégués des organisations des vendeurs de rue venant de plus de 25 pays et a dit qu'ils ont l'obligation de coopérer et d'apprendre de l'expérience de StreetNet.

Le Secrétaire International Joao Felicio a dit qu'accueillir le second Congrès International de StreetNet a été important pour CUT étant donné que leur dernier congrès avait noté l'importance croissante de la représentation et la lutte des travailleurs informels et le défi que ceci pose.

Il existe une pression croissante de faire des interventions efficaces pour adresser la situation où 45 millions de personnes travaillent au Brésil seulement et plus largement en Amérique latine en tant qu'entité où le secteur informel prend un développement rapide. Il a continué en disant "nous savons que les femmes sont les plus pauvres, qu'elles n'ont pas des droits sociaux et que l'accès au pouvoir public leur est refusé, et qu'elles font face à l'exclusion".

Les militaires sont utilisé pour reprimer les travailleurs

Da Silva Santos a dit qu'il ya maintenant en Amérique latine des gouvernements démocratiques qui sont réceptifs au dialogue, et il n'y a jamais eu une telle chance pour avancer l'organisation et adresser les besoins des travailleurs vulnérables. Les travailleurs de l'économie informelle ont souvent été brutalement réprimés par la force militaire et n'ont pas les moyens de négocier leurs droits; ainsi ont fait appel à une stratégie pour avancer leurs demandes pour la reconnaissance.

Pat Horn, Coordinatrice de StreetNet a dit que celui-ci était le quatrième dialogue politique sur la vente de rue mais le premier en Amérique latine. De tels dialogues antérieurs ont eu lieu à Patna (Inde) en 2002, Accra (Ghana) en 2002 et à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2003.

Antonio Carlos Spis de l'ADH CUT, président le dialogue politique, a souhaité la bienvenue de la première présentatrice Clarisse Gnahoui venant de USYNVEPID, Bénin. Gnahoui, comme vendeuse de marché, a raconté comment elle a personnellement essayé de résoudre les problèmes au marché où elle travaillait et après avoir échoué elle a formé le syndicat qui compte maintenant environ 2000 membres. Les problèmes négociés étaient les tarifs et l'augmentation des taxes, allocation des lieux de vente, lieux d'entreposage et micro-finance pour acheter le stock. Elle a dit que l'obstacle à leur première tentative de négocier avec le gouvernement était qu'il n'y a pas de loi sur la vente de rue et de marché, et c'est seulement après beaucoup de tentatives que le

gouvernement a accepté de discuter le problème avec l'association face à face.

Manque de consultation avec les vendeurs de marché

L'une des structures qu'ils avaient formées est un comité qui négocie les problèmes quotidiens jour après jour les problèmes avec le comité administratif à qui ils payent les taxes. Elle a dit que le dispute survenu a été sur l'introduction de sécurité sans consultation avec les vendeurs de marché. Leur protestation sur cette décision a conduit à un débat dans des médias sur les droits au lieu de travail que ce syndicat défendait. Comme résultat de leur protestation organisée, le projet de sécurité a été raclé.

Elle a dit que les travailleurs informels forment la majorité au Bénin et avec les travailleurs formels, ils font une contribution significative à l'économie. Il y a le besoin de voir les lois nationales qui ne font pas perpétuer les injustices économiques contre les travailleurs. StreetNet a édifié sa confiance de négocier à travers son travail de formation et d'organisation.

Expulsion forcée des pauvres

Beto Custodio, le conseiller de la ville de Sao Paulo, représentant le PT(parti travailliste), a discuté le nouveau projet de loi gouvernemental sur la vente de rue qui avait été présenté un jour avant à la cité et faisait appel aux vendeurs de rue de Sao Paulo à faire des propositions et les commentaires sur ce projet de loi. Il a dit qu'il était typique dans toutes les villes Brésiliennes de "nettoyer" pour dire l'expulsion forcée des pauvres des rues. Les vendeurs de rue ont été la cible de la force militaire. Custodio a dit que le nouveau projet de loi fait une provision pour une structure de négociation qui implique des associations différentes ainsi que la société civile (voir plus bas). Il a dit que les travailleurs informels ont besoin d'organiser au niveau sectoral et demander une loi juste et du respect pour les conditions de travail convenables. Il a dit que son parti le PT faisait des protestations contre le harcèlement des vendeurs de rue qui sont emprisonnés parce qu'ils essayent de gagner leur vie.

Leur voix doit être écoutée pour l'adoption de la nouvelle loi qui pourrait atténuer beaucoup de problèmes qu'on rencontre actuellement dans la gouvernance de l'espace publique en tant que lieu de travail pour les pauvres. En réponse à une question posée, il a dit que les organisations des vendeurs de rue et la société civile ont participé à l'élaboration de ce projet de loi.

Les travailleurs du secteur public

Monica Valente, porte parole d'ISP pour l'Amérique latine a dit que l'ISP était en train de planifier un partenariat avec StreetNet sur l'opposition aux politiques sur le Néo-libéralisme et la privatisation qui serait discuté au cour de leur congrès en septembre. En plus, ils pourront travailler pour la protection des droits des travailleurs informels, particulièrement les femmes qui représentent 60% et l'accès aux services de santé pour les travailleurs.

Le troisième conférencier Arbind Singh de NASVI, Inde, a parlé du travail de son organisation aux niveaux macro et micro en harmonisant la mise en pratique de la nouvelle politique nationale sur les vendeurs de rue en Inde où 23% de la population dans les villes et cités sont des vendeurs de rue.

Il a dit que les règlements devraient être mis en pratique au niveau des villages/villes (de la municipalité) et au niveau national en adhésion avec la nouvelle politique nationale. Ceci occasionne l'introduction des comités de vente de rue, la démarcation des nouveaux lieux de vente et le problème de cartes d'identité et des permis aux vendeurs de rue.

Le processus était irrégulier et pendant que dans certains Etats 100 000 cartes d'identité avaient été données, dans d'autres cas NASVI avait poursuivi la litige comme moyen de s'assurer que la politique nationale est mise en pratique. Une nouvelle provision importante est que la corporation municipale qui est la seule autorité légale à donner les permis et recueillir de l'argent ce qui a enlevé les pratiques corrompues de l'extorsion qui était un grand problème dans le passé.

Il a dit que le rôle de NASVI dans la décennie passée était de sensibiliser les partis politiques pour une nouvelle loi, participer à l'élaboration de nouvelles lois et après pousser pour la mise en pratique totale. Il a dit que l'un des pas en avant jamais réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des pauvres travailleurs en Inde, a été réalisé en résultat du travail dur de NASVI et de SEWA en poussant pour l'approbation du bien-être social et de pensions par le gouvernement pour les travailleurs non organisés qui représentent 92% de la force de travail (370 millions des travailleurs). La décision a été annoncée pendant les célébrations du 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Inde.

Extrême inégalités

Après le déjeuner, le Ministre du bien-être social, Luiz Marinho s'est adressé aux participants au dialogue politique en présentant les

perspectives gouvernementales. Il a dit que sous le président Lula, le Brésil a un gouvernement démocratique venant de gauche, qui a la responsabilité de réduire la pauvreté et les inégalités extrêmes entre les riches et les pauvres.

Les travailleurs du secteur de l'économie informelle étaient considérés comme étant du secteur secondaire et il croyait que le défi était de diminuer la grandeur et de formaliser le travail. Marinho a dit que le gouvernement a augmenté le niveau minimum des salaires, a donné l'assistance à ceux qui n'ont pas de ressources (Plan d'assistance familiale) et le nouveau plan de pension qui subventionne les pauvres âgé(e)s a été introduit. Il a dit que l'agence gouvernemental de solidarité et développement travaille avec les organis-ations de l'économie informelle et ont les potentialités de créer les valeurs socio-économiques qui construisent le socialisme et le développement de nouvelles opportunités économiques pour les pauvres.

L'agence de solidarité a assisté les collecteurs des déchets à construire un mouvement de coopératif national et ceci a été vu comme un progrès par les pauvres en créant les opportunités et les valeurs sociales au travail.

Le dialogue politique a été clôturé avec une présentation de Carlos Enrique e Eduardo de la Movimento Nacional des Catadores de Material Reciclável (MNCR) et Antonieta Vieira, et le sociologue venant de l'Université de Sao Paulo.

Lutte pour la reconnaissance du travail mène vers un Mouvement Coopératif National

Le MNCR est un mouvement coopératif qui a commencé en 2001 avec 17000 personnes dans 17 Etats, et compte 30 000 membres dans les cinq années après. En 2003, la collecte des déchets a été reconnue comme une occupation et le règlement a été introduit au niveau fédéral, provincial et municipal. Le plus important élément de développement pour le MNCR était premièrement la lutte pour la fonction sociale pour les collecteurs des déchets. Ils sont actuellement considérés comme agents de l'environnement qui nettoient la cite et économisent l'énergie. Eduardo a dit que MNCR était un mouvement ouvert prêt à assister ceux des autres pays. C'est un(e) citoyen(ne) qui mérite protection et soutien du gouvernement et de la société. La deuxième étape consiste à organiser les organisations de base en Associations et Coopératives pour travailler comme collecteurs des déchets. Troisièmement, ils

avaient aussi besoin de formation, et quatrième, la représentation au niveau du gouvernement local pour élaborer la politique publique et le partenariat avec la société civile. Dans le cadre de créer l'économie de solidarité, le mouvement a reçu le crédit dont il avait besoin afin de construire l'infrastructures pour son travail et produits, et les règlements de santé et de sécurité ont été négociés.

Les vendeurs de rue se Sao Paulo revoient le nouveau projet de loi

Par Luciana Itikawa

Le Conseiller Urbain Beto Custodio du PT, parlant lors du Dialogue Politique organisé par CUT SP, a demandé aux vendeurs de rue de produire leurs soumissions publiques sur le nouveau projet de loi 1017/1997.

Le projet de loi a été élaboré en 1997 par Jose Eduardo Cardoso, ancien Conseiller Urbain, après que deux commissions aient enquêté la violence, corruption et patronage dans le secteur de vente de rue de Sao Paulo en 1991 et 1995. La commission a ouvert une discussion publique avec les associations des vendeurs de rue, discussion qui a inspiré le projet de loi. Ce projet de loi est resté dans les tiroirs pendant 10 ans.

Le projet de loi amène d'importantes innovations et inclut plusieurs caractéristiques proches de la loi passée en 1991(11.039/1991) qui a mis en place les forums de négociation pour la vente de rue, par exemple, une voie de négociation entre l'Etat et les représentants des vendeurs de rue. Depuis, la loi a été légèrement modifiée par les Maires mais le principe fondamental et les règles n'ont pas été changés. Conformément à la loi, les forums de négociation décentralisés ont été introduits comme moyen pour l'Etat d'amener le gouvernement plus proche des citoyens.

Les forums appelés Commission Permanente des vendeurs de rue (Comissao Permanete de Ambulantes), théoriquement, se tiennent mensuellement dans chaque district municipal (subprefeitura). Ces commissions,devraient avoir deux à cinq représentants des vendeurs de rue; trois à six représentants des associations populaires et de la société civile; trois à cinq représentants de l'Etat, y compris la police, les avocats de l'Etat et les officiels de l'administration exécutive de la cité. La décentralisation veut dire que chaque district municipal est responsable de l'application de ses propres règlements relatifs à la vente sur la rue, lois sur les lieux de

vente, marchandises et permis de vente. L'administration exécutive est responsable de la coordination des règlements sur la vente de rue.

En réalité, les commissions ne garantissent pas la représentation de toutes les associations, parce que souvent, toutes les associations des vendeurs sans permis ne sont pas incluses. Au centre ville par exemple, les vendeurs détenteurs des permis représentent 10% seulement du nombre total des vendeurs de rue. Les commissions sont aussi vulnérables à la manipulation politique locale, comme les représentants de la société civile et de la police, qui opposent une augmentation de la vente de rue. Une représentation non équilibrée a transformé les commissions en forums de négociations illégitimes.

Le nouveau projet de loi 1017/1997 permet la création du Conseil Municipal pour la vente de rue, qui opère sous l'Administration Exécutive, qui sera responsable des processus de prise de décision des commissions locales et pour mettre en place une planification urbaine et des normes de contrôle policier pour l'occupation de vente de rue. Les conseils municipaux pour la vente de rue auront une représentation garantie des membres démocratiquement élus (vendeurs, société et Etat). Il est aussi prévu une structure formelle pour s'occuper des plaintes des vendeurs de rue. Tout vendeur de rue ordinaire pourra amener une objection formelle contre une arrestation arbitraire ou procédure officielle, sans crainte d'intimidation ou parti pris.

MEMORANDUM sur l'approche violente de la municipalité de Sao Paulo

Les travailleurs de l'économie informelle, le 2ème Congrès de StreetNet International - tenu du 21 au 22 Août 2007 à Atibaia SP - et le Dialogue Politique sur la réglementation du travail informel tenu le 23 Août 2007 à Sao Paulo Brésil, à travers les entités représentatives telles que le montre la liste signée ci - bas, ensemble avec CUT (Central Unica dos Trabalhadores: unité centale des travailleurs) exprime leur répugnance totale contre l'approche violente de la municipalité de Sao Paulo, qui utilise la Guarda Civil Metropolitana (La Garde Civile Métropolitaine) et l'Etat de Sao Paulo à travers la police militaire, pour opprimer les travailleurs de l'économie informelle et plus spécialement les vendeurs de rue. Nous protestons vivement aussi contre l'intolérance, le manque de dialogue et politiques publiques par la Municipalité et l'Etat au profit des travailleurs affectés. Nous soulignons la nécessité et la bonne

volonté, à travers nos organisations, de collaborer dans les dialogues ouverts et négociations pour trouver une solution aux problèmes qui affectent ce secteur de l'économie, en utilisant le pouvoir public au niveau de la municipalité, de l'Etat et au niveau fédéral afin de trouver une résolution. En plus nous demandons, que les permis de vente soient retournés, aussi bien que les problèmes des Termes de Permission d'Utilisation (TOUs) pour tous les vendeurs de rue de la municipalité de Sao Paulo.

Signé par: ASSOTSI, Mozambique; AZIEA, Zambie; CNTG, Guinée; CNTS, Sénégal; CTCP-FNT, Nicaragua; ECASV, Afrique du Sud; FNOTNA, Mexique; GSTA, Ghana; FEDEVAL, Pérou; KOSC, Corée du Sud; KASVIT, Kenya; KENASVIT, Kenya; KHTEMA, Lesotho; LDFC, CONGO; MUFIS, Malawi; NUIEVO, Ouganda; ZCIEA, Zimbabwe; NASVI, Inde; SEWA, Inde; NEST, Népal; SEU, Bangladesh; SINTEIN, Brésil; SUDEMS, Sénégal; SYNAVAMAB, Bénin; USYNVEPID, Bénin; CROC, Mexique; CUT, Brésil.

Deuxième Congrès International - Les Résolutions

Résolution no 1: Travailleurs de l'Economie Informelle

Du 26 au 30 Mars 2007, un atelier sur les négociations collectives dans l'Economie Informelle, stratégies et litiges pour les vendeurs de la rue s'est tenu à Saly, organisé par StreetNet International, dont les affiliés étaient représentés par les travailleurs de l'économie informelle.

Ces travailleurs de l'économie informelle:

- Considérant leur non reconnaissance dans une structure légale et de charpente de régulation;
- Considérant le fait que les Codes du Travail utilisés dans la plupart des pays ne prennent pas en considération leurs préoccupations;
- Considérant le manque de représentation dans les structures de prise de décision;
- Conscients de leur vulnérabilité et leur exclusion sociale;
- Mesurant toutes les humiliations et harcèlements des policiers, autorités municipales et services fiscaux;
- Considérant leur dynamisme, leur capacité d'innovation, leur esprit de créativité et leur sens d'affaires;

- Conscients du poids économique de leur secteur dans l'économie nationale et leurs stratégies de réduction de la pauvreté, les vendeurs de la rue affiliés à StreetNet:
- Demandent une meilleure organisation et structuration qui sont conformes avec leurs aspirations de développement, des affiliés de StreetNet:
- En appellent avec toute leur énergie, pour un système de protection sociale de tous leurs travailleurs.
- Demandent aux autorités Administratives et Municipales, la création d'une structure légale pour les vendeurs de la rue.
- Invitent ceux qui sont au pouvoir (le gouvernement) à établir le dialogue social comme moyen de résoudre tous litiges qui ont eu lieu en ce qui concerne la vente de la rue.
- Demandent aux Gouvernements la reconnaissance du statut de vendeurs de la rue.
- Invitent tous les vendeurs de la rue où qu'ils soient, à s'unir autour de StreetNet afin d'échanger les expériences positives et succès.
- Demandent aux Etats nationaux et aux autorités locales décentralisées de proposer la réforme du travail, d'hygiène, de la sécurité, des codes d'obligations civiles et de commerce, pour les adapter aux réalités de l'Economie Informelle.

PROPOSEE: CNTS, Sénégal

SECONDEE: NUIEWO, Ouganda

Résolution no 2: StreetNet et Lutte Contre la Pauvreté

Ce Deuxième Congrès International de StreetNet:

VU QUE:

1. Le besoin de faire que StreetNet devienne une grande et forte organisation dans la lutte contre la pauvreté;
2. Le besoin de solliciter le partenariat de StreetNet avec les grandes institutions Internationales (UE - ONU, Fédérations Syndicales Internationales (GUFs) ainsi que des ONG internationales de défense de droits humains, etc.) impliquées dans la lutte contre la pauvreté;
3. La nécessité d'impliquer les organisations affiliées dans la planification des activités de StreetNet;
4. Le besoin que la Coordinatrice internationale et le Conseil International de StreetNet mette en place un calendrier de visite des organisations affiliées pour écouter leurs membres;
5. Organiser les ateliers d'échange sur les expériences pratiques;
6. Organiser des formations des organisations affiliées à StreetNet International sur l'économie informelle;

7. Mettre à la disposition des organisations affiliées une documentation sur l'économie informelle.

PROPOSE PAR: LDFC, République Démocratique du Congo

APUYE PAR: KENASVIT, Kenya

Résolution no 3: VIH - SIDA dans l'économie informelle

Ce Deuxième Congrès International de StreetNet:

VU QUE:

1. Que plusieurs vendeurs de rue sont affectés par la pandémie du VIH-SIDA, soit parce qu'ils ont perdu leur emploi étant donné qu'ils sont sero-positifs ou souffrent du SIDA, soit parce qu'ils doivent prendre en charge de plus en plus de dépendants qui ont perdu leurs responsables (soutiens) dans leurs familles élargies;
2. L'Ouganda est l'un des pays qui a initié le Market Vendors Aids Project (MAVAP= Projet SIDA pour les vendeurs au marché) qui a fait du bon travail. Ce projet peut donc être utilisé comme modèle pour d'autres organisations affiliées qui voudraient mettre en place de telles initiatives.

PAR LA PRESENTE PREND LA RESOLUTION

Que toutes les organisations affiliées devraient mettre sur pied des comités de VIH-SIDA aux lieux de travail de leurs membres, orientés objectivement sur des programmes de conscientisation, accompagnement volontaire et des procédures des examens pour que les travailleurs sachent leur état sérologique (VIH), le traitement des clients infectés en mettant à leur disposition les antiretroviraux (ARV=traitement antiretroviral) et d'autres nécessités - y compris la prévention. StreetNet International et tous ses affiliés devraient faire les contacts possibles avec les autres Organisations Internationales pour solliciter des fonds qui permettront aux affiliés de conduire des programmes de VIH-SIDA. StreetNet devrait aussi mettre en place un sous-comité international sur le VIH/SIDA conformément à la clause 10.6 (d) de la constitution de StreetNet.

Les visites d'Echange et partage d'expériences sont d'une importance capitale et doivent être encouragés. Les partenariats avec des institutions de santé et des professionnels de santé doivent être établies (aussi bien des professionnels médicaux que psychologiques) pour une efficacité maximale.

PROPOSEE PAR: NUIEWO, Uganda

SECONDEE PAR: USYNVEPID, Bénin

Résolution no 4: Education des travailleurs dans l'Economie Informelle

Ce Deuxième Congrès International de StreetNet:

VU QUE:

1. L'affiliation de StreetNet à la Fédération Internationale pour les Associations de l'Education des Travailleurs (FIAET);
2. Le rôle de StreetNet dans le suivi et évaluation du projet de FIAET en Afrique, Australe et de l'Est sur l'organisation dans l'Economie Informelle;
3. L'histoire de collaboration de StreetNet au niveau national et régional avec les affiliés de FIAET: WEAZ (Zambie), PLADES (Peru), le Workers' College et Ditsela (Afrique du Sud) et les relations avec LARRI (Namibie), SEWA Academy (Inde), LEARN (Philippines), LRS et Khanya College (Afrique du Sud);
4. Le besoin de plus de capacité dans les organisations chargées de l'éducation des travailleurs pour qu'elles soient à mesure de prendre en charge la facilitation des activités d'éducation des travailleurs de l'économie informelle pour les affiliés de StreetNet.

PAR LA PRÉSENT PREND LA RÉOLUTION

1. De participer dans le Forum des Educateurs des Travailleurs pour l'éducation des travailleurs dans l'économie informelle qui sera convoqué à la conférence internationale de FIAET à Ahmedabad, en Inde, en Décembre 2007, pour contribuer et gagner de l'expérience sur les perspectives sur l'éducation des travailleurs dans l'économie informelle.
2. De développer un programme d'Education des travailleurs de 3 ans qui s'étend de 2008 à 2010.
3. De continuer à développer les matériaux pour l'éducation des travailleurs de l'économie informelle et les disponibiliser pour une plus large utilisation par les organisations des travailleurs de l'économie informelle, en collaboration avec les affiliés de FIAET.
4. Identifier et développer les éducateurs venant des affiliés de StreetNet International.

PROPOSEE: FEDEVAL, Pérou

SECONDEE: CTCP - FNT, Nicaragua

Résolution no 5: Critères pour les Visites d'Echange

Ce Deuxième Congrès International de StreetNet:

VU QUE:

1. StreetNet International a un vaste programme de visites d'échanges entre affiliés, qui a commencé pendant le premier plan triennal de 2003 - 2005 mais qui continue pendant la période courante de trois ans 2006 - 2008;
2. StreetNet est impliqué dans un programme additionnel de visites d'échanges dans notre programme conjoint UNI - StreetNet en Afrique de l'Ouest Francophone;
3. Nous avons connu deux instances d'abus des fonds destinés aux visites d'échange.

PAR LA PRESENTE PREND LA RESOLUTION

D'adopter les critères suivants, en plus de (et pour renforcer) les exigences et procédures administratives existantes, en rapport avec toutes les visites d'échange soutenues par StreetNet:

(a) Le but des visites d'échange est d'apprendre davantage des expériences de l'un et de l'autre sur ce qui suit:

- Stratégies d'organisation appropriées pour les travailleurs de l'économie informelle, en particulier les vendeurs au marché, vendeurs de la rue et ambulants;
- Comment se fait la négociation collective (quels sont les problèmes, quelles sont les autorités partenaires de négociation, comment l'organisation structure ses propres équipes de négociation, et comment ces équipes de négociation rapportent en retour, etc.);
- Qu'est-ce que les membres ont gagné, et jusqu'où peut-on reproduire ces gains;
- Comment les organisations construisent, gèrent et se soutiennent elle - mêmes;
- Comment les organisations développent leurs dirigeants (particulièrement les les dirigeants féminins) et développent leurs capacités;
- Comparaison des systèmes et structures organisationnels, et comment elles fonctionnent bien;
- Quelles sont les expériences communes qu'ils ont et qu'ils voudraient partager avec les autres organisations des vendeurs au marché, vendeurs de la rue et ambulants.

(b) Les fonds de StreetNet affectés aux visites d'échange doivent être utilisés exclusivement pour la réalisation des objectifs

mentionnés ci-dessus.

(c) Les organisations participant aux visites d'échange doivent faire une contribution aux coûts (petite soit-elle) - et une telle contribution doit être clairement indiquée dans les rapports financiers.

(d) Aucun des fonds alloués aux visites d'échange ne doit pas être utilisé par les participants comme frais pour dépenses personnelles. Les participants qui veulent faire des achats dans le pays qu'ils visitent doivent organiser leurs fonds propres pour ça.

PROPOSEE: AZIEA, Zambie

SECONDEE: KENASVIT, Kenya

Résolution no 6: Création des Structures régionales au sein de StreetNet

Ce Deuxième Congrès International de StreetNet:

VU QUE:

1. Que les affiliés de StreetNet dans certaines régions ont établi un certain niveau de coopération directe les uns avec les autres de différentes manières;
2. Les propositions de mise en place d'une structure régionale d'Asie développée par les affiliés qui ont participé à l'atelier régional Asiatique de StreetNet, tenu au Népal en Novembre 2006;
3. Les dispositions constitutionnelles déjà en place pour les finances régionales (Clause 11.2)

PAR LA PRESENTE PREND LA RESOLUTION:

1. Que StreetNet devrait mettre en place des structures régionales de bas en haut basées sur la coopération entre affiliés dans la région, comme suit:
 - a. Une organisation point focal sera identifiée par le Congrès International ou le Conseil International de StreetNet, dans chaque région identifiée, qui va héberger la structure régionale de StreetNet et coordonner la communication entre les affiliés dans la région;
 - b. L'organisation point focal va rendre compte au Conseil International, et au Comité Exécutif ainsi qu'au bureau de StreetNet International, entre les réunions du Conseil International;

- c. L'organisation point focal sera tenue d'observer la cause 11.2 de la constitution de StreetNet International en ce qui concerne la recherche des fonds et la gestion financière;
2. Ce sera la responsabilité des affiliés dans chaque région d'organiser et consolider StreetNet dans leur région.
3. Que les structures régionales suivantes devraient être mises en place lors de ce Congrès International, avec la possibilité d'être revues, subdivisées ou ajoutées lors des Congrès Internationaux futures selon l'expansion de StreetNet; - Asie; - Afrique de l'Ouest; - Afrique Australe et de l'Est; - Amérique Latine.
4. Que le bureau de StreetNet devrait négocier avec les organisations point focales identifiées, sur leur volonté d'héberger les structures régionales de StreetNet, et s'engager à chercher le financement pour couvrir les coûts administratifs contractés par les organisations point focal.

PROPOSEE: KENASVIT, Kenya

SECONDEE: CTCP - FNT, Nicaragua